



Est-ce un courrier d'huissier ou pas

Par **Mimozza**, le **02/10/2019 à 16:39**

Bonjour,rnrn rnrnJ'ai reçu ce courrier ([Lien](#)) en envoi simple et je voulais savoir si il s'agit bien d'un courrier d'huissier, s'il a une quelconque valeur, ou est-ce juste un courrier de pression.rnrnJe précise que j'habite en GirondernrnrnMerci de vos avis éclairés.rnrn rnrnBenjamin

Par **Mimozza**, le **03/10/2019 à 11:44**

Bonjour,rnrn rnrnoui je comprends bien qu'elle n'est pas prescrite. Je voulais simplement savoir quelle était la valeur de ce courrier, car en effet vu le montant s'ils sont dans leur bon droit on va éviter d'aller en justice.rnrn rnrnMerci

Par **Mimozza**, le **07/10/2019 à 15:37**

Bonjour,rnrn rnrnn'y a t-il donc personne qui puisse répondre et me renseigner sur la nature et la valeur de ce courrier?rnrn rnrn<https://screenshot.net/fr/j2pnlc2>

Par **morobar**, le **07/10/2019 à 15:52**

Bjr,rnrnEN fait personne ne pouvait répondre sans voir le document.rnrnc'est effectivement une lettre d'huissier agissant en mandat de recouvrement.rnrnMais il n'est pas actuellement

sur son territoire de compétence si vous demeurez en Gironde (et à, l'époque de la dette aussi);
Vous pouvez donc attendre l'exploit suivant, à vos risques et périls les frais pouvant s'accumuler.

Par **Mimozza**, le **07/10/2019 à 16:04**

Merci de votre réponse,
On est bien en recouvrement sans réelle valeur juridique.
Le courrier était bien présent dans le premier message sous "(lien)"
[quote]J'ai reçu ce courrier ([Lien](#)) en envoie simple[/quote]

Par **morobar**, le **07/10/2019 à 16:27**

Pas de lien dans le premier message.
Du moins ce n'est pas l'usage du site de nommer les liens, par ici on utilise les outils du site pour renvoyer .
Mais j'ai bien noté l'idée.
L'huissier dénommé agit bien en officine de recouvrement.
Mais cela ne veut pas dire qu'un huissier en "postulation" ne va pas débarquer chez vous.